

AVIS N° 012 - 2020 / BRVM / DG

SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75 % 2016-2023

Paiement des profits semestriels et remboursement partiel du capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que l'Etat de COTE D'IVOIRE procédera, le **07 mars 2020**, au paiement des profits semestriels et au remboursement partiel de capital de son emprunt "SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75 % 2016-2023".

La fermeture des registres étant fixée au 07 mars 2020, ledit titre (symbole : SUKCI.S2) **cotera ex-marge de profits à partir du mercredi 04 mars 2020.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BNI FINANCES, Immeuble Belle Rive Plateau - Abidjan, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél : (225) 20 31 07 77 / 20 20 98 00, Fax : (225) 20 31 07 78, E-mail : bni.finances@bni.ci.

Fait à Abidjan, le 18 février 2020

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF



Handwritten initials and marks at the bottom left corner of the page.